

CATALARS

(Lieu Verbaux; de la maison de ville, poêle à l'allemande 1770 (287)

Le siècle de Voltaire salua l'apparition dans les bonnes maisons d'un moyen de chauffage moins élémentaire, le fourneau de catelles ou "estouffé".

Cette industrie n'avait rien d'indigène; carreaux de faïence et monteurs dénommés "Maîtres catalars" venaient de la plaine (~~okatalari~~ ?)¹.

Entrons dans quelques détails. En 1757, le secrétaire Benjamin Golay commanda un fourneau de catelle à Joseph Buxcel de Romainmôtier. La „pache“ ne nous est pas parvenue : on le regrette.

Il fallut deux chevaux pour charrier les catelles dès le chef-lieu du baillage, ce qui revint à près de 10 fl. Le catalar mit 6 1/2 journées nourries pour le fourneau, touchant 7 fl 6 plus 57 fl pour la matière première.

Autres articles nécessaires : 5 douzaines de crochets; 28 livres de fer tant pour les dessus que pour le fond du fourneau; enfin, ne vous en déplaise, 3 livres de poil de vache. (Décision d'installer un fourneau à quatelles au fond vert et au bord bleu à la salle du Conseil du Lieu Verbaux 1776 (418) (Mémoire B. Golay, octobre 1757)

Antérieurement aux fourneaux de catelle, un type plus simple d'estouffe de pierre trouva des amateurs à la Vallée. C'étaient les fourneaux-molasse. L'un de ceux-ci remontait à l'an 1746. Maître Gamaliel Anselme (Anselme) de Lisle, fournisseur des nécessaires cinq dalles de molasse, se chargea de leur pose. Le mémoire s'éleva à 37 florins 6 sols (Journal de Benj. Golay).

Aucun fourneau de ce type, à ma connaissance du moins, n'a subsisté. Ils devaient être ouverts sur le devant et constituer une sorte de cheminée d'appartement. Se confondaient-ils avec les chauffe-pauses de la même époque que connaissait la cure de l'hôtel de ville du Lieu ? Les fourneaux-molasse, d'un modèle primitif durent probablement céder le pas aux fourneaux en catelle, plus seyants et décoratifs.

Notes. fourneaux-molasses. (p.135) Le 18 septembre 1697, les pierres d'un fourneau pour la cure revinrent à 3 fl. 6 sols (Cptes Lieu p. 15 de la copie)

En 1775, (17403) le maître-maçon Recordon du Chenit s'en fut marchander au Lieu la construction d'une cheminée et chauffe-pause pour la Maison de Ville.

1759. Fourneau de catelle pour la Cure du Chenit 100 florins (13) Fourneau de pierre à bouche de fer, maison de comm. L 1757

52 fl. fourneau fer, m. de com. 1758 (75)

Carrière de molasse à fourneaux de Chevannes-le-Veyron.

Fourneaux-molasse de la cure et de l'hôtel de ville du Lieu. (consulter les Verbaux)

Une seule fois apparaît le terme estouffe dans les Verbaux du Lieu (anno 1760(130) Déformation de l'allemand Stufe. Mot commun à Valloirbe.

¹. *katalàrè*

Au cours de la dernière moitié du siècle écoulé la presque totalité des fourneaux en catelle disparut devant les fourneaux garnis, dits à colonne. La catelle blanche dominait. Les vertes n'étaient pas rares. La simplicité régnait en maîtresse ; dates, initiales et motifs décoratifs faisaient défaut. Aucun vestige non plus du ban de catelle cher aux vieillards (khruste) ou d'escaliers permettant de gagner le faite de l'appareil de chauffage. Il n'existait pas non plus de fourneaux de catelles encastrés dans un mur aux fins de chauffer deux pièces, comme on peut encore voir au pied de la montagne.

Longtemps tributaire du dehors, tant pour les fourneaux en pierre que pour ceux en fer, notre région eut, pourtant, un demi-siècle durant, son constructeur de fourneaux de tôle garnis. La marque Constant Golay sut se faire apprécier en son temps.



Superbe fourneau à catelles, avec la place pour s'asseoir et se chauffer le dos.

Catalars. — Le XVII^e siècle connut déjà, à côté des usuelles *plaques de contre-feu*, des *fournets de maçonnerie*, ainsi à la cure du Lieu et du Chenit (tome II, p. 218). Des *fourneaux en dalles de molasse* (l'un de ceux-ci est qualifié en un cas de *potager*) firent aussi apparition, notamment à la maison de ville du Chenit (tome II, p. 221) et à la cure (1758). Les *poëliers* du pied de la montagne, les *catalars* (souvent déformés en *catalans*) fournissaient la marchandise et se chargeaient de la pose. Pareille industrie n'avait rien d'indigène.

A la longue, les particuliers emboîtèrent le pas. Lors de son mariage, en 1746, le secrétaire *Benjamin Golay* se procura chez *Gabriel Anselme*, de l'Isle, un pareil poêle, composé de cinq dalles de molasse.

Un chauffe-panse (c'est-à-dire une *cheminée de chambre*) est signalé à la maison de commune en 1746.

Un nouveau moyen de chauffage apparaît avec la deuxième moitié du siècle : le *poêle à l'allemande*, plus communément

dénommé *fourneau de catelles* ou *estouffe*. Le secrétaire Golay prénommé commanda en 1757 un fourneau de catelles au maître catalan *Buxcel*. Il fallut deux chevaux pour amener la marchandise de Romainmôtier à Chez-le-Maître, ce qui revint à près de 10 fl. Le *poëlier* mit six journées et demie nourries à monter le fourneau en question. La matière première fut estimée à 57 fl. Cet appareil se chauffait au bois. Les rondins devaient être réduits en *écots* (bûches) d'un pied de longueur. Le fourneau de catelles de la cure du Chenit remonte à 1759. Il coûta 100 fl.

Le fer vint remplacer la pierre. L'Hôtel de Ville du Lieu eut son *fourneau de fer* en 1758. Il en coûta 52 fl. à la bourse communale. Un fourneau de fer est signalé au Chenit, chez un particulier, en 1775.

Le sous-chapitre consacré plus haut aux bâtiments publics a signalé les moyens de chauffage propres à la cure, à la maison de commune et aux écoles. Quant au chauffage de l'église, aucun renseignement ne nous est parvenu ; comptes et verbaux sont muets à ce sujet, ce qui ne laisse pas de surprendre.